

Unité de projet – 3^{ème} cycle (100h) 5^{ème} année 2^o semestre . PL5

Intitulé : Matière et Projet

Département : AMC2

Enseignants : Susan DUNNE, Arnaud BRUYELLE, Francis MIGUET

Problématique

La pratique professionnelle de l'architecte, d'une commande à sa réalisation, mobilise de multiples compétences. L'enseignement anime et alimente le renouveau théorique et formel de l'architecture ; souvent les jeunes architectes disposent d'un solide bagage théorique, mais ont beaucoup de difficultés à faire le lien avec les savoir-faire pratiques, et la réalité concrète de l'exécution du projet. Les milieux professionnels les considèrent comme encore « en dehors du monde réel », et ils se voient contraints à un rétrécissement de leurs missions au profit des techniciens et spécialistes. Le lien étroit entre la création et la réalisation, l'objet et le système, l'articulation entre fabrication et conception reste une question primordiale à explorer particulièrement en fin de parcours dans ses études de projet .

"On ne saurait faire de l'art la traduction fragmentaire d'un réel donné ; l'art n'est pas seulement un symbole, il est création ; à la fois objet et système, il n'est pas seulement signe, il est l'œuvre – œuvre de l'homme et non de la nature ou de la divinité ."(Pierre Francastel)

Objectifs

Développer une approche sensible de la matérialité et de la technique, en associant un projet vu sous l'angle du programme, du site et de la technique.

En abordant les thèmes :

l'architecture et la mobilité, formes et flux, structure du temps et de l'espace,

et dans le cadre du programme de la conception d'espaces de transport, on donnera aux étudiants des bases pour comprendre l'aboutissement de la démarche du projet vers sa réalisation.

Il sera question de l'approfondissement de la définition architecturale en s'appuyant sur les limites et le potentiel des technologies et des constructions contemporaines.

On viendra susciter des questionnements sur le cadre bâti à travers l'analyse contextuelle, structurale et matérielle, dans un environnement contrôlé et qualifié.

Contenus

La prise en compte du contexte réel, site et programme dans l'écriture du projet ; le programme proposé prend inspiration de l'actuel cahier de charges du " *Plan de déplacement pour l'Aéroport de Roissy Charles de Gaulle*".

La gestion des flux inhérents à tous les programmes des aéroports, gares, parkings et autres infrastructures n'est pas propre aux aéroports, mais c'est bien l'intensité des mouvements et des temps de la mobilité qui fait de Roissy un exemple très intéressant, où l'écriture de l'architecture et des infrastructures reflète les déplacements dans leur variété et leur nombre.

L'exercice projectuel consistera pour les étudiants :

- à choisir un des 5 sites proposés
- à concevoir une gare d'environ 3,000m³ (environ 600M²)
- à définir l'aménagement d'une inter-station.

Les gares feront partie d'une ligne de système de transport intermodal, reliant les aéroports, parcs et gares faisant extension aux infrastructures existantes.

L'accent sera mis sur la cohérence d'ensemble du point de vue fonctionnel, environnemental et architectural.

L'approche du projet devra répondre aux problématiques particulières de l'aménagement du parcours : accessibilité pour tous, visibilité et lisibilité du parcours, qualité des espaces d'attente et des

espaces de transit, confort thermique et acoustique en station. Des études dirigées seront mises en place autour de ces thèmes.

Dans le processus du projet, l'orientation des travaux mettra l'accent sur la matérialité du projet, les technologies et la construction tout en respectant la dimension créative.

Des études détaillées de la structure et de l'enveloppe seront explorées. Des conférences seront organisées sur l'utilisation des matériaux principaux, comme le béton, l'acier, le bois et le verre et leur façonnage et illustrées par les visites de sites et de chantiers.

Modalités

Ce travail de projet comprend 3 étapes :

- Analyse de programme et site, (travail par groupe en atelier et sur le site)
- Intentions architecturales et mises en forme spatiale, (travail individuel).
- Elaboration et définition détaillée, (travail individuel).

Les différentes phases seront ponctuées de travail en studio sur le projet, de travaux dirigés, de visites de chantier et de séminaires sur des thèmes spécifiques (analyse du programme, mobilité et architecture, le site de Roissy Charles de Gaulle, techniques de construction contemporaines, évolution des matériaux de construction).

Calendrier de principe des séances du mercredi 30 mars au mercredi 06 juillet

Attention démarrage à l'issue des enseignements intensifs professionnalisants

Tous les mercredis de 9h à 17.30 sur 13 semaines. Le travail en studio sur le projet se fera toute la journée la première semaine de chaque quinzaine, la semaine suivante la première partie de la séance sera consacrée au suivi des projets, la deuxième partie de la séance sera consacrée aux séminaires, débats ou visites.

Production attendue et modalités d'évaluation

Les trois phases du projet seront évaluées en contrôle continu interne :

- L'analyse du programme et du site : une présentation graphique (1 panneau A1) et une analyse écrite et orale seront demandées à chaque groupe.
- Les intentions architecturales seront à présenter en forme d'esquisses, plans coupes (échelle minimum 1/200^{ème}), maquettes conceptuelles, et maquettes d'insertion dans le site.
- La définition détaillée du projet devra comprendre : détails et représentation de l'ensemble, maquette structurelle d'une partie clef du projet au 1/20^{ème}, maquette d'ensemble au 1/50^{ème}.
- Une présentation de l'ensemble des phases : l'analyse, l'élaboration et la construction du projet seront évaluées par un jury externe en fin de projet. A partir des séminaires les étudiants devront rédiger des dossiers sur les thèmes spécifiques développés, ces textes seront recueillis pour évaluation en fin de semestre.